



AVIS PUBLIC

SÉANCE EXTRAORDINAIRE PROGRAMME DÉCENNAL D'IMMOBILISATIONS

AVIS PUBLIC est par les présentes donné qu'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement de LaSalle sera tenue par vidéo-conférence le **lundi 30 août 2021, à 18 h**. Cette séance portera sur le programme décennal d'immobilisations 2022 à 2031.

Conformément à l'article 144.6 de la charte de la Ville de Montréal, les délibérations du conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur le programme décennal d'immobilisations 2022 à 2031.

Compte tenu de l'état d'urgence sanitaire et dans le respect des décrets ministériels portant sur les procédures autres que référendaires qui font partie du processus décisionnel d'un organisme municipal et qui impliquent le déplacement ou le rassemblement de citoyens, ces derniers sont invités à soumettre leurs questions par courriel à l'adresse greffe.lasalle@montreal.ca pendant la séance du conseil. Les questions reçues seront lues à la fin de la présentation du programme décennal d'immobilisations et des réponses seront fournies le cas échéant.

Donné à LaSalle, ce 13 août 2021.

Nathalie Hadida
Secrétaire d'arrondissement